

RAPPORT D'ACTIVITE
2020
CCAS DE ROSPORDEN
EHPAD KER LENN
SECTION DE KERNEVEL

Rosporden | Kernével



Ville de Rosporden - 10, rue de Reims - CS 90092 - 29140 ROSPORDEN
Tél : 02 98 66 99 00 - Télécopie : 02 98 59 92 00 - Mail : contact@mairie-rosporden.fr

TABLE DES MATIERES

PARTIE A	INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE 1	UNE STRUCTURE PARITAIRE.....	4
CHAPITRE 2	LES COMPETENCES DU CCAS.....	4
CHAPITRE 3	LE STATUT.....	5
CHAPITRE 4	LES TEXTES CONSTITUTIFS.....	5
PARTIE B	CCAS DE ROSPORDEN	6
CHAPITRE 1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	6
CHAPITRE 2	LE PERSONNEL	7
CHAPITRE 3	LE BUDGET DU CCAS	7
CHAPITRE 4	LE RAPPORT D'ACTIVITE 2020.....	7
	4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES.....	7
	4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES.....	9
	■ Banque Alimentaire (BA).....	9
	■ Partenariats avec les associations	12
	■ Aides financières.....	12
	■ Demandes de logement.....	12
	■ Plan Grand Froid (Rossporden-Kernével).....	13
	■ Colis de Noël (Rossporden-Kernével).....	14
	■ Distribution de colis de Noël et visite dans les EHPAD (Rossporden-Kernével).....	14
PARTIE C	LA RESIDENCE KER LENN.....	16
	1.1 L'ACTIVITE EN HEBERGEMENT PERMANENT	16
	1.2 HEBERGEMENT TEMPORAIRE.....	17
	1.3 L'ACCUEIL DE JOUR	17
	1.4 ACTIVITE SOCIALE.....	17
	1.5 FORMATIONS EN 2019 POUR LE PERSONNEL.....	17
	1.6 PROJETS REALISES EN 2020	18

1.7	LE BUDGET 2020	18
1.8	PROJETS POUR L'ANNEE 2021	18

PARTIE D CCAS DE KERNÉVEL 19

CHAPITRE 1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	19
CHAPITRE 2	LE PERSONNEL	19
CHAPITRE 3	LE BUDGET DU CCAS	19
CHAPITRE 4	LE RAPPORT D'ACTIVITE 2020.....	20
4.1	LES MISSIONS OBLIGATOIRES.....	20
4.2	LES MISSIONS FACULTATIVES.....	20

PARTIE E ANNEXE : ORGANIGRAMME DU CCAS DE ROSPORDEN 2020 .22

PARTIE A INTRODUCTION

CHAPITRE 1 UNE STRUCTURE PARITAIRE

Outre le Maire de la commune, Président de droit du Centre communal d'action sociale, le Conseil d'administration du CCAS est composé à parité de membres élus par le Conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Le nombre d'administrateurs est fixé par délibération du Conseil municipal, il doit être compris entre 9 et 17.

Les membres nommés par le Maire sont choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Cette parité apporte une cohérence d'intervention forte car elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune. Elle induit des coopérations entre les élus, le monde associatif et les professionnels.

La particularité de la commune tient à l'existence d'une structure propre à Kernével, à côté du CCAS de Rosporden, présidée par le Maire délégué, M. RANNOU, et administrée par un comité. Chaque structure est autonome, libre d'adapter sa politique d'intervention sociale facultative aux besoins spécifiques de sa population mais la vocation première de la section de Kernével est d'abord l'action de proximité. De fait, le CCAS de Rosporden exerce pour l'ensemble du territoire de nombreux domaines d'intervention.

CHAPITRE 2 LES COMPETENCES DU CCAS

Elles sont définies par le Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) et sont de deux ordres : Les missions obligatoires, confiées par la loi et les missions facultatives, confiées par la Municipalité dans le cadre des compétences autorisées par la loi.

- **Les missions obligatoires des CCAS :**
- Les CCAS participent à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale
- Ils domicilient les personnes sans résidence stable
- Ils tiennent à jour un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale, légale ou facultative, résidant sur le territoire de la commune.
- Ils réalisent une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dans l'année qui suit le renouvellement municipal. Les années suivantes, des études peuvent être réalisées pour travailler sur des problématiques spécifiques.

- **Les missions facultatives :**
- Elles sont définies de manière générale par le CASF : « Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. »
- Elle correspondent à des besoins identifiés sur le territoire communal et illustrent l'engagement de la politique sociale de la municipalité.
- Il s'agit de prestations en espèce ou en nature, remboursables ou non, d'actions ponctuelles ou durables, adaptées à des publics spécifiques : personnes en situation précaire, personnes âgées ou handicapées, familles, jeunesse, etc.
- Le CCAS a la capacité de supporter ou gérer des structures : logements, foyer pour personnes âgées, EHPAD, etc

CHAPITRE 3 LE STATUT

Le CCAS est un établissement public administratif dont la présence est de droit dans chaque commune de plus de 1500 habitants. Cela se traduit par une personnalité morale de droit public, un conseil d'administration et un budget autonome.

CHAPITRE 4 LES TEXTES CONSTITUTIFS

Code de l'action sociale et des familles :

Partie législative : article L.115-200,
 articles L123-4 à L123-9,
 article L144-1

Partie réglementaire : articles R123-1 à R123-26

PARTIE B CCAS DE ROSPORDEN

CHAPITRE 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS de Rosporden est administré par un Conseil d'administration dont la composition est la suivante :

Michel LOUSSOUARN, Maire, Président et membre de droit

7 Conseillers municipaux :

- Marie-Madeleine LE BIHAN, Adjointe aux Solidarités, Vice-Présidente
- Djelloul BENHENNI
- Aurélie COGREL
- Bernard FRENAY
- Christine MASSUYEAU
- Jean-Michel PROTAT
- Stéphane FAVIER

7 membres nommés par le Maire,

- Marie-France BOUTET (Association Femmes Solidaires)
- Marceline CORNIC (Banque Alimentaire)
- Denise DAHERON (CLCV) Consommation, Logement, Cadre de vie
- Michel GEORGES (Association Libres)
- Gérard PENSEC (représentant des Retraités)
- Maryvonne NICOLAS (Amicale laïque)
- Véronique BOULAY (Centre social)

La population de Rosporden étant supérieure à 3500 habitants, le CCAS est tenu de présenter un rapport d'orientation budgétaire qui sert de base au débat d'orientation budgétaire.

CHAPITRE 2 LE PERSONNEL

Effectifs en 2020 :

- Directeur : Olivier PAGANO mis à disposition à hauteur de 20% de son temps
- Responsable administrative du CCAS : Nathanaëlle LETOURNEUR (Plein temps, cadre B)
- Agent administratif polyvalent : Sophie MAGUET (Plein temps, catégorie C)
- Assistante ressources humaines : Ingrid CARAUX : mise à disposition ponctuelle du CCAS depuis mai 2020 (supervision de Madame Valérie LE BRIS)
- Assistant comptabilité : Cédric HONNO : mis à disposition ponctuelle du CCAS depuis mai 2020 (supervision de Madame Sylvie KERHERVE)

CHAPITRE 3 LE BUDGET DU CCAS

LE BUDGET DU CCAS 2020				
	BP DEPENSES 2020	BP RECETTES 2020	CA DEPENSES 2020	CA RECETTES 2020
FONCTIONNEMENT	156 081,39 €	156 081,39 €	142 567,92 €	148 253,57 €
INVESTISSEMENT	69 084,52 €	69 084,52 €	750,00 €	14 170,54 €

*Intègre l'excédent d'investissement reporté important

CHAPITRE 4 LE RAPPORT D'ACTIVITE 2020

4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES

-Dossiers d'aide sociale légale

Cette mission constitue un rôle important du CCAS et s'effectue au plus près des usagers. C'est un travail qui doit se faire le plus efficacement possible et en partenariat avec les services du Département pour permettre la prise en charge rapide de services ménagers et l'entrée en maison de retraite des aînés de la commune. La constitution des dossiers s'avère longue et complexe car elle nécessite un nombre importants de justificatifs, souvent difficiles à obtenir pour les familles. Un des points de blocage courant est la recherche des obligés alimentaires.

La demande a augmenté entre 2019 et 2020.

EVOLUTION DE L'AIDE SOCIALE LEGALE		
	2019	2020
HEBERGEMENT	28	28
SERVICES MENAGERS	5	8
TOTAL	33	36
OBLIGATIONS ALIMENTAIRES	14	18

-Demandes de domiciliation

Les personnes qui s'adressent au CCAS nous sont en général envoyées par la CAF. Ces demandes concernent des adultes et des familles. Le nombre de personnes domiciliées dans la commune est stable entre 2019 et 2020, les arrivées compensent les départs.

	2019	2020
NOMBRE D'ELECTIONS DE DOMICILE EN COURS DE VALIDITE AU 31/12 (ADULTES)	19	17
NOMBRE DE PERSONNES DOMICILIEES AU 31/12 (ADULTES + ENFANTS)	26	25
NOMBRE D'ELECTIONS REALISEES AU 31/12	19	17
PREMIERES DEMANDES	3	4
RENOUVELLEMENTS	16	13
NOMBRE DE RADIATIONS	4	11
NOMBRE DE REFUS	0	0

-Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

La réalisation d'une ABS figure parmi les compétences obligatoires du CCAS. Cette étude a été confiée au cabinet COMPAS, expert en la matière et a été finalisée en 2020.

Les deux phases de l'étude sont donc terminées. Pour rappel, la première phase a consisté en une récolte de données statistiques sur le territoire communal. Elle a donné lieu à la mise en évidence des spécificités socioéconomiques de la commune de ROSPORDEN-KERNEVEL.

Lors de la deuxième phase, un large envoi de questionnaires à l'ensemble des partenaires sociaux locaux a été réalisé puis des réunions en groupe de travail et d'analyse partagée (GAP) ont été programmées. Elles ont porté sur deux thématiques majeures : « Ménages rospordinois économiquement fragiles et risque de pauvreté » et « Seniors rospordinois et vieillissement à

domicile ». Cette phase de travail et d'échanges entre nos partenaires a permis d'apporter une meilleure connaissance des domaines d'intervention de chacun et a débouché sur des préconisations d'actions spécifiques et de mutualisation. La restitution de l'étude finale a eu lieu le 2 mars 2020. La municipalité dispose dès lors des résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux et pourra donc décider des actions à entreprendre durant le mandat.

4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES

DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION SOCIALE

■ Banque Alimentaire (BA)

La Banque Alimentaire du Finistère (BA 29), association 1901 a pour objectif de venir en aide aux plus démunis sur le plan alimentaire. Elle rassemble gratuitement et stocke des denrées en provenance de diverses sources : l'Union Européenne (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis), la République Française (Programme National d'Aide Alimentaire), les industries agroalimentaires locales, la «ramasse» journalière dans les Grandes et Moyennes Surfaces. Une collecte annuelle auprès des clients, est réalisée chaque année, fin novembre dans les Grandes et Moyennes Surfaces.

Durant toute l'année, la récupération des denrées à la BA29 est effectuée par les services techniques de la commune. Les distributions sont assurées par les bénévoles de la BA et Sophie MAGUET, agent administratif du CCAS.

Une convention a été établie entre la BA29 et le CCAS et une cotisation est versée au prorata du nombre de bénéficiaires venus au moins une fois par mois à la distribution (27 €/personne en 2020).

BENEFICIAIRES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE (BILANS TRIMESTRIELS 2020)

	T1	T2	T3	T4	TOT
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (ROSPORDEN)	61	76	64	77	136
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (KERNEVEL)	14	14	13	10	21
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (TOTAL)	75	91	77	87	157
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (ROSPORDEN)	154	148	147	153	263
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (KERNEVEL)	47	47	40	28	61
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (TOTAL)	195	198	187	181	324
NOMBRE DE PASSAGES (ROSPORDEN)	501	796	577	733	2607
NOMBRE DE PASSAGES (KERNEVEL)	136	162	107	123	528
NOMBRE DE PASSAGES (TOTAL)	637	958	684	856	3135
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (ROSPORDEN)	1570	4037	3273	3488	12368
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (KERNEVEL)	524	1346	1091	1162	4122
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (TOTAL)	2094	5183	4364	4650	16490

En 2020, comme l'année précédente, en raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires de la Banque Alimentaire et de la diminution du volume de denrées distribuées par la Banque Alimentaire du Finistère, le CCAS a poursuivi la collecte hebdomadaire de denrées alimentaires auprès de différentes structures rospordinoises : le magasin SUPER U, Intermarché, les oeufs de M. RIVALAIN, le traiteur Bonduelle et l'entreprise GELLIK. Ce partenariat est formalisé par la signature d'une convention tripartite entre la BA29, le CCAS de Rosporden et chaque structure partenaire. Ces denrées sont réparties entre le CCAS de Rosporden et celui de Kernével. Enfin, tous les ans, Monsieur et Madame BOLOU de Melgven apportent gracieusement des sacs de pommes de terre.

Dès le premier confinement lié au Covid-19, un afflux inhabituel de bénéficiaires, nous a obligé à changer l'organisation de la distribution des denrées et à procéder à l'achat de denrées complémentaires. Un "drive" a été mis en place dès le premier confinement afin de respecter les consignes de distanciation sociale. Ce système de distribution a été maintenu durant toute l'année. Pendant cette période, le collège Germain Pensivy et l'école primaire des Etangs qui ont dû fermé, ont régulièrement fait don de denrées à la banque alimentaire.

Il convient de souligner l'implication des bénévoles, qui permet le bon fonctionnement de la banque alimentaire.

Par ailleurs, le CCAS de Rosporden a reçu une subvention exceptionnelle de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de 4 800.88 € au titre de l'aide alimentaire d'urgence.

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

Lors de la collecte alimentaire du vendredi 27 et du samedi 28 novembre 2020, 5 tonnes 372 de denrées ont été récoltées soit environ une tonne de plus qu'en 2019 ! La collecte a connu une participation record en ces temps difficiles et tout le monde s'est mobilisé d'une façon incroyable pendant ces 3 jours.

Y ont participé :

- l'adjointe aux solidarités de Rosporden, des élus de Rosporden et Kernével ainsi que l'équipe de bénévoles qui participent activement chaque année à l'organisation de ces journées
- la responsable du CCAS et 2 agents des services techniques
- les nouveaux élus des communes avoisinantes (Tourc'h, Elliant, Saint-Yvi) qui sont venus en nombre, prêter main-forte à l'équipe en place, pour les permanences dans les magasins, la pesée, le tri, la mise en sacs des denrées et l'enlèvement des caisses des produits partagés
- les partenaires locaux : la société McBride, pour le prêt de palettes, la Ste EUREDEN Magasin Vert, pour le prêt d'un transpalette et d'une balance industrielle, Monsieur Bernard LE BOEDEC, du relais de l'Etang à ROSPORDEN, pour le prêt d'un transpalette peseur.



Site Mairie de Rosporden 2 décembre 2020

Ateliers de la Banque Alimentaire

En raison du faible nombre de participants aux ateliers de la Banque alimentaire et afin de permettre que la distribution alimentaire puisse se faire sur rendez-vous et selon le respect des règles sanitaires, les ateliers ont été arrêtés ainsi que le vestiaire et les permanences numériques. Les bénéficiaires ont été dirigés vers les ateliers de l'association Chemins de Faire, ce qui favorise l'intégration sociale de ces personnes. Des informations sur le vestiaire des Femmes solidaires de Kernével, qui a eu la permission d'ouvrir le premier samedi de chaque mois, sont données régulièrement.

■ Partenariats avec les associations

Durant cette année éprouvante socialement, une belle synergie s'est instaurée entre l'ensemble des moyens mis à disposition sur la commune. Si le CCAS a assuré l'aide alimentaire, Chemins de faire a ciblé ses actions sur la communication et le lien social. Cette association a également aidé le CCAS dans la recherche de bénévoles pour la collecte alimentaire et la recherche de dons de produits frais pour la banque alimentaire. Par ailleurs, des Rospordinois et Kernevellois ont appelé spontanément le CCAS pour faire d'importants dons de légumes frais.

■ Aides financières

Après analyse des demandes, le CCAS apporte son concours financier au paiement de factures, l'aide est plafonnée à 150 €. A ce titre, en 2020, elles ont concerné 29 familles pour un montant global de 3 901.20 €. Il s'agit le plus souvent de factures d'énergie et d'eau, des impayés de loyer, taxe d'habitation, cantine et garderie, abonnement pour la piscine. Des aides ont également été apportées pour le paiement de frais de garage, achat de lave-linge, loyer, hospitalisation, frais d'obsèques et de téléphone.

Par ailleurs, des secours d'urgence ont été attribués à 18 familles pour un montant total de 1830.00 € et un bon de carburant d'un montant de 30.00 € a été attribué à une famille.

L'association des Femmes Solidaires de Kernével a attribué des aides financières complémentaires à 14 familles pour un montant total de 2 643.80 €.

EVOLUTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES				
	2019		2020	
TYPES D'AIDES	FAMILLES	MONTANT	FAMILLES	MONTANT
AIDES AUX FACTURES	31	4087.65 €	29	3901.00 €
SECOURS	11	661.22 €	18	1830.00 €
CARBURANT	2	80.00 €	1	30.00 €
TOTAL	44	4828.87 €	48	5761.00 €

En 2020, 4 familles supplémentaires ont été prises en charge et le montant global de l'aide facultative a augmenté de 933.00 €. 48 familles ont bénéficié d'une aide pour un montant total de 5 761.00 € sur un budget de 7 000.00 €.

■ Demandes de logement

Le CCAS accompagne les personnes qui sollicitent un logement social : l'Adjointe aux Solidarités reçoit les demandeurs et la responsable administrative du CCAS apporte une aide à la constitution

du dossier. Le CCAS, informé de la disponibilité de logements par les bailleurs sociaux, propose des candidats lors des commissions d'attribution auxquelles participe l'Adjointe aux Solidarités. Les demandes concernent des personnes seules à la recherche de T1 ou T2, peu nombreux sur la commune, ou des familles. La décohabitation suite aux séparations des familles a un impact direct sur le nombre de demandes. Les bailleurs sociaux présents sur la commune sont : Finistère Habitat, Armorique Habitat, OPAC, Espacil, HLM Les Foyers.

DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX A ROSPORDEN 1^{ER} CHOIX

2020	TOTAL	T1/T2	T3	T4/T5
TOUTES DEMANDES	84	44	26	14
ORIGINE : ROSPORDEN-KERNEVEL	35	17	12	6

ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX A ROSPORDEN

2020	TOTAL	T1/T2	T3	T4/T5
TOUTES DEMANDES	48	14	24	10

L'analyse de ces données nous amène à constater que le nombre global annuel de demandes de logements demeure toujours élevé et plus important que celui des attributions. Les logements proposés sont majoritairement des T3 et l'on manque particulièrement de T1/T2. Les récentes constructions ou réhabilitations de logements sociaux sur la commune et les projets ont permis d'améliorer la réponse aux demandes de logements sociaux sur Rosporden.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

■ Plan Grand Froid (Rosporden-Kernével)

Dans le cadre du "Plan grand froid 2020", le CCAS a mis un dispositif de prévention en place et incite les personnes isolées, fragiles et susceptibles de souffrir des conséquences des événements climatiques exceptionnels à s'inscrire dans un registre dédié. Cela concerne les personnes de plus de 65 ans, résidant à domicile, sur la commune, celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées. Les services d'aide à domicile sont contactés par le CCAS afin d'identifier au mieux les personnes à risque. En cas de déclenchement du "Plan grand froid" par la Préfecture, ces personnes bénéficient d'une intervention organisée à l'initiative du CCAS.

■ Colis de Noël (Rosporden-Kernével)

En raison des mesures sanitaires empêchant d'organiser les rencontres en nombre en lieu fermé, « la municipalité de Rosporden-Kernével a fait le choix de protéger ses aînés et d'annuler le repas des aînés 2020 ». En remplacement, des colis de Noël commandés à des commerçants de Rosporden, ont été offerts à chaque Rospordinois et Kernévellois de plus de 75 ans, que ces derniers ont été invités à le retirer en Mairie. A cet effet, 860 colis ont été préparés (500 pour Rosporden et 360 pour Kernével). 411 colis ont été retirés en Mairie de Rosporden.



Télégramme 9 décembre 2020

■ Distribution de colis de Noël et visite dans les EHPAD (Rosporden-Kernével)

En raison du contexte sanitaire, les visites et goûters organisés habituellement en maison de retraite ont été annulés. Jacques RANNOU, Maire délégué de Kernével, et Marie-Madeleine LE BIHAN, Adjointe aux Solidarités de Rosporden, se sont chargés de déposer 70 colis aux résidents des maisons de retraite originaires de Rosporden et Kernével (50 pour Rosporden et 20 pour Kernével). Les résidents issus de Rosporden-Kernével sont hébergés principalement à l'EHPAD Ker Lenn et l'EHPAD Ty An Dud Coz de Rosporden. Quelques personnes résident dans les EHPAD de Quimperlé et Scaër.

AIDE AUX FAMILLES / OFFERTES PAR DES ASSOCIATIONS

Jouets de Noël et bons d'achat (Rosporden-Kernével)

Le confinement de la fin de l'année 2020 nous a obligés d'annuler le goûter de Noël mais, comme chaque année, des jouets collectés par l'association "Enfance et partage" ont été offerts aux bénéficiaires de la Banque alimentaire de Rosporden et Kernével.

Comme chaque année, le CCAS a bénéficié de la générosité de l'association des Femmes solidaires de Kernével. Un chèque de 2 000.00 € a été remis à Madame LE BIHAN Marie-Madeleine pour le CCAS de Rosporden et un chèque du même montant a été remis à Monsieur RANNOU Jacques pour le CCAS de Kernével. Ces sommes seront attribuées à leur demande aux aides facultatives et secours d'urgence pour les personnes en difficulté.

Par ailleurs, le CCAS de Rosporden-Kernevel a reçu un don de 500,00 € de la Caisse du Credit Agricole de Rosporden. Cette somme a été dévolue au financement de bons d'achat d'une valeur de 20,00 € qui ont été distribués aux familles bénéficiaires de la Banque Alimentaire pour l'achat de jouets, vêtements ou livres pour enfants dans les commerces de Rosporden.



Télégramme 21 décembre 2020

PARTIE C LA RESIDENCE KER LENN

La résidence "Ker Lenn" est un établissement pour personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans, très bien implanté sur son territoire et reconnu pour son approche centrée sur l'humain et son dynamisme développé depuis 28 ans.

"Ker Lenn" a ouvert ses portes en octobre 1992, et accueille 67 personnes.

En 2012, la résidence s'est positionnée sur un autre projet, la création d'un accueil de jour attenant à l'EHPAD.

Dans le cadre de la négociation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), la résidence a obtenu pour l'évaluation Pathos (besoin en soin) = 245 points et l'évaluation GIR (dépendance) = 726 points.

Les objectifs posés pour 5 années sont les suivants :

Objectifs CPOM 2020/2024 :

- Objectif n°1 : Poursuivre l'amélioration de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-évolutives
- Objectif n°2 : S'adapter à la complexification des soins pour un accompagnement adapté et suffisant jusqu'au bout de la vie
- Objectif n°3 : Développer et systématiser une démarche qualité au service des prestations apportées et du management
- Objectif n°4 : Améliorer la formalisation et le suivi du projet d'accompagnement
- Objectif n°5 : Moderniser et rendre plus fonctionnel et accessible le bâtiment
- Objectif n°6 : Sécuriser le circuit du médicament
- Objectif n°7 : Améliorer l'organisation et la continuité des soins
- Objectif n°8 : Permettre l'évolution de la compétence en interne pour favoriser le bien-être

L'année 2020 a été fortement marquée par la lutte contre l'épidémie de la COVID-19, tous nos efforts auront été récompensés car aucun cas n'a été à déplorer en 2020.

L'ensemble de l'équipe a accompagné la direction dans cette période très difficile. Il faut souligner le professionnalisme de chaque agent, une solidarité est également à noter.

Malgré les restrictions, nous avons pu accompagner les résidents en maintenant une certaine qualité de vie grâce aux sorties journalières dans le jardin pour l'ensemble des résidents, à l'utilisation du numérique pour échanger avec les familles et garder un lien social.

1.1 L'ACTIVITE EN HEBERGEMENT PERMANENT

En 2020, 80 personnes ont séjourné à Ker Lenn de façon permanente, 23425 journées dont 17103 journées femmes, 6322 journées hommes soit 97% journées effectuées :

L'âge moyen des résidents en 2020 est de 89,3 ans (88 pour les hommes et 90 ans pour les femmes). Il était de 87,4 ans en 2019, 87 en 2018 et 2017, 88 ans en 2016 et 2015.

Les durées de séjour vont de 44 à 7792 jours (22 à 7426 jours en 2019, 11 à 7061 jours en 2018, 10 à 8999 jours en 2017 et 5 à 8854 jours en 2016).

La plupart des résidents sont originaires de Bretagne : communes proches du Finistère pour la majorité, Rosporden-Kernével : 44 personnes.

1.2 HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Nous avons accompagné 13 personnes au secteur ouvert et 9 dans l'unité de vie protégée. La durée de séjour va de 6 à 98 jours, 32 jours en moyenne.

Provenance : 9 personnes sont suivies en accueil de jour, ce qui a facilité la demande d'hébergement temporaire et le soulagement des aidants. Pour les autres, la demande vient de nos correspondants, du CLIC et du service social du centre hospitalier (CHIC).

1.3 L'ACCUEIL DE JOUR

En 2020, l'accueil de jour a fermé ses portes pendant le premier confinement, ce qui a réduit son activité. 22 nouvelles personnes. Là encore, les écarts d'âge sont importants : de 76 à 94 ans.

Tout au long de l'année, 47 personnes ont bénéficié de la structure. Il s'agit de 9 hommes et 38 femmes.

L'accueil de jour a dû fermer ses portes le 13 mars en raison du confinement et n'a repris que progressivement son activité le 1^{er} juin. Nous n'avons pas pu, cette année, recevoir les familles mais pendant le confinement, nous avons pris régulièrement des nouvelles par téléphone des personnes accompagnées.

Les communes où résident ces personnes sont les suivantes : Rosporden 9, Concarneau 10, Melgven 1, Elliant 1, Trégunc 1, Saint-Yvi 1, Mellac 1, Scaër 4, Bannalec 7, Coray 2, La Forêt-Fouesnant 4, Fouesnant 3.

1.4 ACTIVITE SOCIALE

Du fait de la COVID-19, les activités ont été perturbées sur l'année 2020.

Nous avons dû réinventer l'animation. Nous avons investi dans une borne musicale financée par le Crédit agricole. Nous avons organisé des spectacles interactifs grâce à notre salle cinéma. Pour les activités manuelles, chaque résident disposait d'un Kit de matériel individuel.

Les bénévoles ont pu reprendre les activités en maintenant des règles strictes.

1.5 FORMATIONS EN 2019 POUR LE PERSONNEL

Malgré le confinement, un certain nombre de formations ont été suivies en 2020.

Nous avons organisé 386 heures de formation sur l'année (DU, formation intégration).

1.6 PROJETS REALISES EN 2020

- Signature du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen)
- Suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ)
- Achat d'une borne musicale
- Création d'une salle de cinéma
- Aménagement de rails de transfert dans 30 chambres
- Réfection de la décoration du salon du rez-de-chaussée
- Achat de 3 tables ergonomiques
- Renouvellement du mobilier des espaces communs et des lits, chevets, et commodes de 12 chambres
- Achat d'un nouveau séchoir
- Amélioration de l'accessibilité de l'EHPAD avec luminaires extérieurs
- Changement de logiciel de soin avec mise en place de tablette
- Arbres coupés sur l'arrière du bâtiment
- Préparation du marché public des repas

1.7 LE BUDGET 2020

	EPRD 2020 Dépenses	EPRD 2020 Recettes	ERRD 2020 Dépenses	ERRD 2020 Recettes	Résultat sans les reprises des années antérieures
Fonctionnement EHPAD + Accueil de jour	2 830 961.70 €	2 830 961.70 €	3 122 291.38 €	3 212 071.28 €	89 779.90 €
Investissement	50 247.10 €	50 247.10 €	110 684.56 €	52 600.98 €	-58 083.58 €

Les comptes 2020 se soldent par un excédent de 89 851.90 € en fonctionnement et un déficit de 58 083.48 € en investissement qui est largement compensé par les résultats des années précédentes.

1.8 PROJETS POUR L'ANNEE 2021

- Mise en place du logiciel de soin LIVIA
- Nouveau marché de restauration au 10 février 2021
- Achat d'un nouveau lave-linge
- Achat d'un nouveau lave-vaisselle automatique pour diminuer les risques de troubles musculo-squelettiques
- Equipement de tablettes et de nouveaux guéridons de travail pour les soignants
- Reprise des groupes de travail sur la douleur, circuit du médicament
- Achat de nouveaux lits et matelas

PARTIE D CCAS DE KERNÉVEL

CHAPITRE 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS est administré par un Comité d'administration dont la composition est la suivante :

Jacques RANNOU, Maire délégué de Kernével, Président et membre de droit

3 Conseillers municipaux :

- Marie-Madeleine LE BIHAN (élue par le CA du CCAS de Rosporden)
- Djelloul BENHENNI (élu par le CA du CCAS de Rosporden)
- Anita RICHARD (élue par le conseil municipal)

3 membres nommés par le Maire,

- Sylviane GORRET (Foyer Kan Ar Mor)
- Laurence RANNOU (Secours Populaire Français)
- Jacques POUPON (Fédération des Oeuvres Laiques)

La population de Kernével étant inférieure à 3500 habitants, le CCAS n'est pas tenu de présenter un rapport d'orientation budgétaire ni de réaliser un débat d'orientation budgétaire.

CHAPITRE 2 LE PERSONNEL

Isabelle LE HUR, agent d'accueil à la Mairie de Kernével assure la gestion du CCAS et de ses activités.

CHAPITRE 3 LE BUDGET DU CCAS

LE BUDGET DU CCAS 2020				
	BP DEPENSES 2020	BP RECETTES 2020	CA DEPENSES 2020	CA RECETTES 2020
FONCTIONNEMENT	19.242,54	19.242,54	11659,52	8978,20
INVESTISSEMENT				

CHAPITRE 4 LE RAPPORT D'ACTIVITE 2020

4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES

-Participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale

- 12 dossiers ont été transmis au Conseil Départemental.
- 6 Demandes de renouvellement d'aide à l'hébergement de personnes âgées
- 1 demande d'aide à domicile
- 5 dossiers d'obligation alimentaire ont été transmis à d'autres CCAS.
- 1 demande de domiciliation en cours

4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES

DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION SOCIALE

Banque Alimentaire (BA)

Les services techniques municipaux de ROSPORDEN récupèrent les denrées à Quimper et les livrent à Kernével. La distribution est assurée par le personnel municipal le vendredi matin de 9h à 11h30. Le nombre de familles, de bénéficiaires et de passages ainsi que le tonnage de denrées distribuées sont communiqués au CCAS de ROSPORDEN qui intègre ces données aux siennes pour les communiquer à la BA29. La BA de KERNEVEL bénéficie chaque semaine d'une partie des denrées collectées en direct par le CCAS de Rosporden auprès de certains commerces et industriels de ROSPORDEN.

Collecte de la banque alimentaire

Des bénévoles de KERNEVEL participent activement chaque année à la collecte nationale organisée par le CCAS de ROSPORDEN.

Ateliers

Les bénéficiaires de la Banque Alimentaire de KERNEVEL peuvent participer aux ateliers organisés par le CCAS de ROSPORDEN.

Aides financières

15 demandes d'aide financière ont été sollicitées pour un montant global de 2.576,93

L'association "Femmes solidaires" a également attribué des aides financières à hauteur de 374,89€.

Demandes de logement

4 dossiers de demande de logement faits sur Kernével

La gestion des demandes de logement et les attributions sont prises en charge par le CCAS de Rosporden. Les bailleurs sociaux présents à KERNEVEL sont l'OPAC et Finistère Habitat.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Plan canicule et grand froid

Le registre des personnes âgées isolées, susceptibles de souffrir d'incidents météorologiques graves (canicule et périodes de grand froid) est tenu par le CCAS de Rosporden.

Repas des aînés

En raison de la crise sanitaire, le repas des Aînés a été annulé.

Distribution de colis

Cette année les colis étaient à retirer en Mairie de Kernével, 360 colis devraient être distribués.

Visite aux maisons de retraite

18 colis de Noël ont été déposés dans les maisons de retraite.

AIDE APORTEES SPECIFIQUES AUX FAMILLES / PETITE ENFANCE

Jouets de Noël

L'association « Enfance et partage » a distribué des jouets aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire.

PARTIE E ANNEXE : ORGANIGRAMME DU CCAS DE ROSPORDEN 2020

